

# Bienvenue en Allemagne



Nous espérons que vous êtes bien arrivés dans notre pays. Une bonne intégration et une cohabitation pacifique entre toutes les personnes en Allemagne sont pour nous très importantes. Pour permettre aux personnes venant d'autres cultures de trouver leur place dans notre société, nous voudrions, avec cette brochure, attirer votre attention sur une base fondamentale de notre cohabitation.

La loi fondamentale est l'ordre de base juridique et politique dans la République fédérale d'Allemagne. Elle contient notamment les droits fondamentaux suivants:

**"La dignité humaine est inviolable"**

(article 1)

**"Les hommes et les femmes sont égaux en droit"**

(article 3, alinéa 2)

Ces valeurs de cohabitation sont concrétisées dans d'autres lois. Plus précisément, cela comprend les règles fondamentales suivantes:

Les hommes n'ont pas le droit de frapper les femmes, ils n'ont pas le droit de maltraiter psychiquement et moralement les femmes, ils n'ont pas le droit d'exercer de violence sexuelle!

Les femmes ont le droit de s'habiller comme elles le veulent.

Ici en Allemagne, les tenues légères sont permises et socialement acceptées!

Ces tenues ne sont en aucun cas à considérer comme une invitation pour les hommes à faire des commentaires ou des actions d'ordre sexuel!

Le non-respect de ces règles est une violation de la loi! La police poursuit sévèrement et avec rigueur les violations de la loi! Nous vous prions donc de respecter et d'appliquer nos règles de base de cohabitation.

(Textgrundlage: Stadt Kempten)

Herausgegeben von:

PRIO-Vernetzung gegen häusliche Gewalt im Kreis Minden-Lübbecke  
(Prävention - Intervention - Opferschutz)

c/o Gleichstellungsstelle des Kreises Minden-Lübbecke

[www.minden-luebbecke.de](http://www.minden-luebbecke.de)



# Bienvenue en Allemagne



La loi fondamentale est l'ordre de base juridique et politique dans la République fédérale d'Allemagne. Elle contient notamment les droits fondamentaux suivants:

"La dignité humaine est inviolable"  
(article 1)

"Les hommes et les femmes sont égaux en droit"  
(article 3, alinéa 2)

Ces valeurs de cohabitation sont concrétisées dans d'autres lois. Plus précisément, cela comprend les règles fondamentales suivantes:

Les hommes n'ont pas le droit de frapper les femmes, ils n'ont pas le droit de maltraiter psychiquement et moralement les femmes, ils n'ont pas le droit d'exercer de violence sexuelle!

Les femmes ont le droit de s'habiller comme elles le veulent. Ici en Allemagne, les tenues légères sont permises et socialement acceptées! Ces tenues ne sont en aucun cas à considérer comme une invitation pour les hommes à faire des commentaires ou des actions d'ordre sexuel!

## À toutes les femmes:

Allez chercher de l'aide si vous êtes menacée, frappée ou maltraitée!

Appelez le service de sécurité ou la police  
Numéro de téléphone: 110

Ou appelez la 24h-Helpline  
Numéro de téléphone : 0180 5446444

(Textgrundlage: Stadt Kempten)

Herausgegeben von:

PRIO-Vernetzung gegen häusliche Gewalt im Kreis Minden-Lübbecke  
(Prävention - Intervention - Opferschutz)

c/o Gleichstellungsstelle des Kreises Minden-Lübbecke

[www.minden-luebbecke.de](http://www.minden-luebbecke.de)

